

XIII - AMÉLIORONS NOTRE CADRE DE VIE

Beaucoup trop d'Ivoiriens sont mal logés. Beaucoup trop d'Ivoiriens paient des loyers trop élevés. Beaucoup trop d'Ivoiriens ne sont pas propriétaires de leurs logements et se sentent condamnés à rester locataires toute leur vie.

Nous allons faire de la production massive d'habitat social une de nos toutes premières priorités.

Nous concevrons et mettrons en œuvre des programmes d'habitat social à la portée de la grande majorité de la population de notre pays.

Notre modèle : une maison de 5 millions de FCFA (Maison ADO), un emprunt de 5 millions de FCFA remboursé sur 25 ans dont la mensualité n'excédera pas 25 000 FCFA.

Pour financer la construction de ces logements, nous mobiliserons 100 à 200 milliards de FCFA chaque année.

Nous confierons ces ressources aux banques qui les prêteront aux ménages à revenu modeste. Cela leur permettra d'être propriétaire d'un logement.

Mais comment bénéficier d'un crédit quand on n'a pas de revenus réguliers ? Comment être considéré comme "solvable" quand on n'est pas salarié ?

La réponse est la mutualisation des risques, la solidarité traditionnelle africaine. Plusieurs acquéreurs se regroupent et se portent mutuellement caution. Si l'un fait défaut, le groupe se substitue et rembourse à sa place. La banque a dans ces conditions beaucoup plus confiance envers le groupe.

Nous inciterons les entreprises et les organisations professionnelles telles que les Chambres de métiers à s'impliquer dans le montage de tels projets collectifs pour leurs salariés ou leurs adhérents.

Nous estimons la demande de logements sociaux neufs à près de 50 000 par an. Nous en construirons 10 000 la 1^{ère} année, 20 000 la 2^{ème}, 30 000 la 3^{ème}, 40 000 à 50 000 en régime de croisière. Ces chantiers permettront de mettre au travail plusieurs dizaines de milliers de jeunes au chômage. Nous réaliserons ainsi deux de nos principaux objectifs : créer des emplois et construire des logements sociaux à Abidjan et à l'intérieur du pays.

Modernisons nos villages

Voici les engagements que nous prenons :

Nous réparerons l'ensemble des pompes hydrauliques en panne. Nous équiperons tous les villages de plus de 100 habitants et assurerons la maintenance de ces équipements.

Nous poursuivrons, par le système de financement habituel l'électrification des villages, en commençant par ceux dont la population dépasse 500 habitants ; les autres villages, quelle que soit leur population, seront équipés d'une mini-installation de production d'électricité, de façon à alimenter certains équipements collectifs vitaux.

Les villages de plus de 500 habitants seront dotés d'écoles primaires et d'infrastructures de santé de base.

Des centres multiservices de proximité seront créés dans tous les villages de plus de 500 habitants. Ils permettront aux populations rurales d'envoyer et de recevoir des courriers électroniques, d'obtenir des actes administratifs simples sans avoir à se déplacer.

Les pistes rurales seront rendues viables en toutes saisons et régulièrement entretenues.

Embellissons nos villes

Nos villes sont sales. Il est grand temps de les assainir.

Nous veillerons à ce que les communes assument leurs responsabilités en matière de propreté générale des quartiers, de lutte contre les nuisances sonores et les implantations anarchiques d'activités commerciales dans nos rues et sur nos espaces publics.

Nous mettrons à la disposition des communes les moyens financiers, humains et matériels nécessaires à la réalisation des objectifs.

Nous réhabiliterons et renforcerons le réseau d'adduction d'eau potable et équiperont les localités de plus de 3 000 habitants non pourvues en château d'eau.

Nous procéderons à la réhabilitation et au renforcement du réseau d'assainissement

Améliorons les conditions de vie dans les quartiers précaires de nos villes

3 à 4 millions de personnes vivent aujourd'hui dans des quartiers précaires, à la périphérie ou même au cœur de nos grandes villes. Les valeurs de solidarité et de justice sociale auxquelles nous croyons nous donnent la responsabilité d'agir. Alors nous agirons.

Nous consacrerons 20 milliards de FCFA par an à la restructuration des quartiers précaires d'Abidjan et des grandes villes de l'intérieur en réalisant les aménagements suivants : amenée de l'eau potable collective, éclairage public sommaire, électrification minimale de services collectifs, assainissement, création de voies d'accès sommaires, création d'écoles primaires et de centres de santé de base.

Des ONG spécialisées, rigoureusement sélectionnées, assureront le volet social : contacts avec les populations, définition concertée des contenus des programmes, appui à la délivrance des titres fonciers, appui à la mise en place des micro-crédits, etc.

